

RCS : NICE Code greffe : 0605

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NICE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 01594 Numéro SIREN : 752 904 946 Nom ou dénomination : SO NICE HOTELS
--

Ce dépôt a été enregistré le 29/10/2020 sous le numéro de dépôt 10139

SO NICE HOTELS

Société par actions simplifiée
Capital : 3 255 000 Euros
Hibiscus Park B2
152 bd des Jardiniers -06200 Nice
RCS NICE 752 904 946

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE DU 28 SEPTEMBRE 2020

L'AN DEUX MILLE VINGT

Et le vingt-huit septembre à neuf heures

Les actionnaires de la société SO NICE HOTELS société par actions simplifiée au capital de 3.255.000 Euros dont le siège social est à NICE (06200) Hibiscus Park B2, 152, Bld des Jardiniers, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NICE sous le numéro 752 904 946, se sont réunis au siège social en assemblée générale.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'assemblée entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Monsieur Pascal NICOLETTI préside la séance en sa qualité de Président de la société.

L'assemblée désigne Monsieur Bernard NICOLETTI en qualité de secrétaire.

Monsieur GIRAUD représentant la société NOVANCE DAVID & ASSOCIES, Commissaire aux comptes de la société, est absent et excusé.

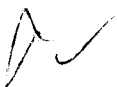
La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par le bureau ainsi constitué qui constate que les actionnaires présents ou représentés atteignent le quorum requis par la Loi et les statuts pour la validité des délibérations de l'assemblée.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- les statuts de la société,
- la feuille de présence à l'assemblée,
- les pouvoirs des actionnaires représentés par des mandataires ainsi que les formulaires de vote par correspondance,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2019
- le rapport du Président,
- les rapports du Commissaire aux Comptes,
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.
-

Puis le Président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport du Président, les



rapports du Commissaire aux comptes, la liste des actionnaires, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des actionnaires, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019
- Quitus au Président,
- Affectation des résultats,
- Approbation des conventions visées à l'article à l'article L 227-10 du Code de Commerce,
- Rémunération du Président,

Puis après discussion, le Président soumet au vote des associés les résolutions ci-après :

PREMIERE RESOLUTION :

Les actionnaires après avoir entendu la lecture du rapport du Président, et du rapport du Commissaire aux comptes et avoir pris connaissance de l'inventaire et des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 déclarent approuver lesdits comptes et donner quitus entier et sans réserve au Président.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

Les actionnaires, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce, et statuant sur ce rapport, approuve les opérations qui y sont énoncées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

Les actionnaires décident d'affecter le bénéfice de l'exercice comme suit :

-	report antérieur	- 584.198,40 €
-	bénéfice de l'exercice	<u>1.133.995,24 €</u>
-	solde au 31 décembre 2019	549.796,84 €
-	en réserve légale	325.500,00 €
-	à reporter à nouveau	224.296,84 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



QUATRIEME RESOLUTION :

Les actionnaires constatent que le Président a perçu au titre de l'exercice écoulé une rémunération brute de 40 000 euros et décident d'accepter cette rémunération et de fixer la rémunération du président pour l'exercice 2020 à la somme brute de 12.000 euros.

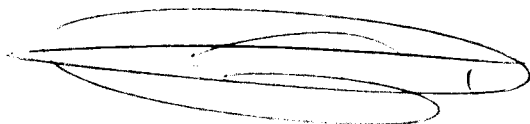
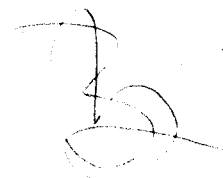
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les membres du bureau.

Monsieur Pascal NICOLETTI
Président

Monsieur Bernard NICOLETTI
Secrétaire

A stylized, handwritten signature in dark ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke.A stylized, handwritten signature in dark ink, featuring a prominent vertical stroke and several loops.

SAS SO NICE HOTELS

Société par actions simplifiée

Au capital de 3 255 000 euros

Hibiscus Park B2 - 152 Bd des Jardiniers

06200 NICE

Siret 752 904 946 00015 - APE 6420Z

**COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE
31 DECEMBRE 2019**



A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)	110 000. 00		110 000. 00	110 000. 00		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	1 697 649. 04		1 697 649. 04	1 697 649. 04		
	Créances rattachées à des participations	45 000. 00		45 000. 00	45 000. 00		
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	6 781 082. 01		6 781 082. 01	6 781 082. 01		
	Total II	8 523 731. 05		8 523 731. 05	8 523 731. 05		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	115 480. 71		115 480. 71	35 449. 97	80 030. 74	225. 76
	Autres créances	270 728. 83		270 728. 83	240 733. 73	29 995. 10	12. 46
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	1 391. 81		1 391. 81	53 338. 83	51 947. 02-	97. 39-
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	387 601. 35		387 601. 35	329 522. 53	58 078. 82	17. 63
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	9 021 332. 40		9 021 332. 40	8 963 253. 58	58 078. 82	0. 65

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an 6 826 082. 01

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 3 145 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	3 255 000.00	3 255 000.00		
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	584 198.40-	500 145.49-	84 052.91-	16.81-
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 133 995.24	84 052.91-	1 218 048.15	NS
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	3 804 796.84	2 670 801.60	1 133 995.24	42.46
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 978 989.65	2 142 549.14	163 559.49-	7.63-
	Concours bancaires courants	17 710.31	481.95	17 228.36	NS
	Emprunts et dettes financières diverses	3 083 454.57	4 043 908.99	960 454.42-	23.75-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 392.10	16 217.92	825.82-	5.09-
	Dettes fiscales et sociales	102 897.15	88 993.98	13 903.17	15.62
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	18 091.78	300.00	17 791.78	NS
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	5 216 535.56	6 292 451.98	1 075 916.42-	17.10-
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	9 021 332.40	8 963 253.58	58 078.82	0.65

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

3 341 837.00 4 309 677.08

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	555 555. 13		555 555. 13	339 075. 42		216 479. 71	63. 84
Chiffre d'affaires NET	555 555. 13		555 555. 13	339 075. 42		216 479. 71	63. 84
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			1 200. 00-	1 200. 00		2 400. 00-	200. 00-
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			82. 74	1 309. 60		1 226. 86-	93. 68-
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			554 437. 87	341 585. 02		212 852. 85	62. 31
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			58 294. 13	49 891. 33		8 402. 80	16. 84
Impôts, taxes et versements assimilés			4 223. 95	3 906. 95		317. 00	8. 11
Salaires et traitements			191 939. 15	210 666. 66		18 727. 51-	8. 89-
Charges sociales			99 203. 04	63 893. 88		35 309. 16	55. 26
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			7. 80-	128. 85		136. 65-	106. 05-
Total des Charges d'exploitation (II)			353 652. 47	328 487. 67		25 164. 80	7. 66
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			200 785. 40	13 097. 35		187 688. 05	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019 12	31/12/2018 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	457 510. 81	111 179. 03	346 331. 78	311. 51
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		23. 50	23. 50-	100. 00-
Total V	457 510. 81	111 202. 53	346 308. 28	311. 42
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	102 254. 35	208 352. 79	106 098. 44-	50. 92-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	102 254. 35	208 352. 79	106 098. 44-	50. 92-
2. Résultat financier (V-VI)	355 256. 46	97 150. 26-	452 406. 72	465. 68
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	556 041. 86	84 052. 91-	640 094. 77	761. 54
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	609 160. 38		609 160. 38	
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	609 160. 38		609 160. 38	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	609 160. 38		609 160. 38	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	31 207. 00		31 207. 00	
Total des produits (I+III+V+VII)	1 621 109. 06	452 787. 55	1 168 321. 51	258. 03
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	487 113. 82	536 840. 46	49 726. 64-	9. 26-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1 133 995. 24	84 052. 91-	1 218 048. 15	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

525 355. 00 111 179. 00

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Abandon de compte courant avec clause de retour à meilleure fortune consenti par SONIFA 7 pour un montant de 600 803€.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Entre le 31 décembre 2019, date de clôture de l'exercice et la date d'arrêté des comptes, est survenue la crise sanitaire du COVID-19.

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

La situation dans le contexte épidémique actuel reste incertaine. Les filiales ressentent des effets relativement significatifs du COVID-19 sur leurs activités et elles prévoient une baisse importante de leurs chiffre d'Affaires sur l'exercice 2020 ; Il est difficile à jour de l'évaluer de manière précise.

Un prêt PGE a été accordé aux filiales : SNC HOTEL DE L'HIBISCUS, SNC HOTEL BASTIDE ROUGE et SNC HOTEL CASSINI.

Toutefois, la société a mis en place les mesures appropriées pour ses employés et pour répondre aux besoins de ses clients. Elle a notamment eu recours à des mesures de chômage partiel qui devraient être de longue durée, ainsi qu'à des prêts garantis par l'Etat.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	1 742 649		
Prêts, autres immobilisations financières	6 781 082		
TOTAL	8 523 731		
TOTAL GENERAL	8 523 731		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			1 742 649	1 742 649
Prêts, autres immobilisations financières			6 781 082	6 781 082
TOTAL			8 523 731	8 523 731
TOTAL GENERAL			8 523 731	8 523 731

Etat des amortissements

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	45 000	45 000	
Autres immobilisations financières	6 781 082	6 781 082	
Autres créances clients	115 481	115 481	
Personnel et comptes rattachés	3 000	3 000	
Impôts sur les bénéfices	39 236	39 236	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 466	2 466	
Groupe et associés	208 653	208 653	
Débiteurs divers	17 374	17 374	
TOTAL	7 212 292	7 212 292	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	17 710	17 710		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 973 628	166 262	307 367	1 500 000
Fournisseurs et comptes rattachés	15 392	15 392		
Personnel et comptes rattachés	20 299	20 299		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	53 490	53 490		
Taxe sur la valeur ajoutée	23 382	23 382		
Autres impôts taxes et assimilés	5 726	5 726		
Groupe et associés	3 083 455	3 083 455		
Autres dettes	18 092	18 092		
TOTAL	5 211 174	3 403 808	307 367	1 500 000
Emprunts remboursés en cours d'exercice	159 774			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	10.0000	325 500			325 500

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 160
Dettes fiscales et sociales	34 172
Total	42 332

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		6 45 803
MONTANT EN-COURS EMPRUNT	45 000	
CAUTION SOLIDAIRE DANS LE CADRE DU PRET DE 110 000 CONSENTI A LA SAS 402B		
ABANDON COMPTE COURANT AVEC CLAUSE DE RETOUR A MEILLEURE FORTUNE RECU PAR SONIFA 7	600 803	
Total (1)		6 45 803

Engagements reçus

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SO NICE HOTELS
06200 NICE

Page : 11

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50%											
- SARL LE NOAILLES	315 000	353 921	100.00	1 535 000	1 535 000	158 384		1 162 554	85 123		
- SNC HOTEL CASSINI	38 112	145 460	100.00	38 112	38 112			1 744 497	145 460	4 412	QPL9 SONICE
- SNC HOTEL BASTIDE ROUGE	38 112	87 720	100.00	38 112	38 112			1 560 658	87 720	87 719	QPL9 SONICE
- SNC HOTEL CORNICHE VAROISE	38 112	50 717	100.00	38 112	38 112			906 003	50 717	50 717	QPL9 SONICE
- SNC HOTEL DE L'HIBISCUS	38 112	171 600	100.00	38 112	38 112			1 604 991	171 600	171 600	QPL9 SONICE
- SAS 402B	20 000	109 459	51.00	10 200	10 200	45 000	56 100	653 747	68 311		
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/r3)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Abandon de compte courant avec de clause	600 803	77180000
- de retour à meilleure fortune consenti		
- par SONIFA 7 pour un montant de 600 803€		
Total	600 803	



NOVANCES

EXPERTISE-COMPTABLE, AUDIT, CONSEIL

SO NICE HOTELS

Société par Actions Simplifiée au capital de 3 255 000 Euros
Siège social : 152, boulevard des Jardiniers – 06200 NICE

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice 2019

Immeuble Horizon – 455, Promenade des anglais – 06200 Nice
Tél. +33 (0) 493 828 090 – Fax +33 (0) 493 160 846

Immeuble Natura 1 – 1200, avenue du Docteur Maurice Donat – 06250 Mougins
Tél. +33 (0) 492 380 830 – Fax +33 (0) 492 281 316

Société d'Expertise-Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de la région Marseille, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse
Société de commissariat aux Comptes membre de la Compagnie d'Alx-en-Provence – Bastia
Membre de NEXIA International – Membre de l'Association Technique ATH
SAS au capital de 62 500 € – RCS Nice B 326 354 099 – Siret 326 354 099 00078
NAF 6920Z – TVA FR 84 326 354 099

A member of
 **Nexia**
international

www.novances.fr

SO NICE HOTELS

Société par Actions Simplifiée au capital de 3 255 000 Euros
Siège social : 152, boulevard des Jardiniers – 06200 NICE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

COMPTES ANNUELS

RAPPORT SPECIAL

SO NICE HOTELS

Société par Actions Simplifiée au capital de 3 255 000 Euros
Siège social : 152, boulevard des Jardiniers – 06200 NICE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES COMPTES ANNUELS**

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SO NICE HOTELS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président sur la base des éléments disponibles à la date d'arrêté dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Autres participations et autres immobilisations financières :

Les titres de participation et autres immobilisations financières, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2019 s'établit à 8 479 milliers d'euros, sont évalués et dépréciés selon les modalités décrites dans la note intitulée « Titres immobilisés » de l'annexe aux états financiers.

Nos travaux ont consisté à apprécier le caractère raisonnable de la valeur actuelle en fonction des capitaux propres des entités et des perspectives de ces dernières.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication aux associés quand ils seront appelés à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le 4 septembre 2020

NOVANCES-DAVID & ASSOCIES
Représentée par Jean-Pierre GIRAUD
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale
d'Aix-en-Provence

SO NICE HOTELS

Société par Actions Simplifiée au capital de 3 255 000 Euros
Siège social : 152, boulevard des Jardiniers – 06200 NICE

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2019

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)	110 000. 00		110 000. 00	110 000. 00		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	1 697 649. 04		1 697 649. 04	1 697 649. 04		
	Créances rattachées à des participations	45 000. 00		45 000. 00	45 000. 00		
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	6 781 082. 01		6 781 082. 01	6 781 082. 01		
	Total II	8 523 731. 05		8 523 731. 05	8 523 731. 05		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	115 480. 71		115 480. 71	35 449. 97	80 030. 74	225. 76
	Autres créances	270 728. 83		270 728. 83	240 733. 73	29 995. 10	12. 46
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	1 391. 81		1 391. 81	53 338. 83	51 947. 02-	97. 39-
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	387 601. 35		387 601. 35	329 522. 53	58 078. 82	17. 63
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		9 021 332. 40		9 021 332. 40	8 963 253. 58	58 078. 82	0. 65

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an 6 826 082. 01

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 3 145 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	3 255 000.00	3 255 000.00		
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	584 198.40-	500 145.49-	84 052.91-	16.81-
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 133 995.24	84 052.91-	1 218 048.15	NS
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	3 804 796.84	2 670 801.60	1 133 995.24	42.46
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 978 989.65	2 142 549.14	163 559.49-	7.63-
	Concours bancaires courants	17 710.31	481.95	17 228.36	NS
	Emprunts et dettes financières diverses	3 083 454.57	4 043 908.99	960 454.42-	23.75-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 392.10	16 217.92	825.82-	5.09-
	Dettes fiscales et sociales	102 897.15	88 993.98	13 903.17	15.62
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	18 091.78	300.00	17 791.78	NS
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	5 216 535.56	6 292 451.98	1 075 916.42-	17.10-
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	9 021 332.40	8 963 253.58	58 078.82	0.65

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

3 341 837.00 4 309 677.08

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	555 555. 13		555 555. 13	339 075. 42		216 479. 71	63. 84
Chiffre d'affaires NET	555 555. 13		555 555. 13	339 075. 42		216 479. 71	63. 84
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			1 200. 00-	1 200. 00		2 400. 00-	200. 00-
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			82. 74	1 309. 60		1 226. 86-	93. 68-
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			554 437. 87	341 585. 02		212 852. 85	62. 31
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			58 294. 13	49 891. 33		8 402. 80	16. 84
Impôts, taxes et versements assimilés			4 223. 95	3 906. 95		317. 00	8. 11
Salaires et traitements			191 939. 15	210 666. 66		18 727. 51-	8. 89-
Charges sociales			99 203. 04	63 893. 88		35 309. 16	55. 26
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			7. 80-	128. 85		136. 65-	106. 05-
Total des Charges d'exploitation (II)			353 652. 47	328 487. 67		25 164. 80	7. 66
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			200 785. 40	13 097. 35		187 688. 05	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	457 510. 81	111 179. 03	346 331. 78	311. 51
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		23. 50	23. 50-	100. 00-
Total V	457 510. 81	111 202. 53	346 308. 28	311. 42
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	102 254. 35	208 352. 79	106 098. 44-	50. 92-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	102 254. 35	208 352. 79	106 098. 44-	50. 92-
2. Résultat financier (V-VI)	355 256. 46	97 150. 26-	452 406. 72	465. 68
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	556 041. 86	84 052. 91-	640 094. 77	761. 54
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	609 160. 38		609 160. 38	
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	609 160. 38		609 160. 38	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	609 160. 38		609 160. 38	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	31 207. 00		31 207. 00	
Total des produits (I+III+V+VII)	1 621 109. 06	452 787. 55	1 168 321. 51	258. 03
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	487 113. 82	536 840. 46	49 726. 64-	9. 26-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1 133 995. 24	84 052. 91-	1 218 048. 15	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

525 355. 00 111 179. 00

SO.NICE.HOTELS

152 BD DES JARDINIERS
HIBISCUS PARK B2
06200 NICE

ANNEXE DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

CABINET COMANDÉ & CABINET R.E.A.C

1185 CHEMIN DES CAMPELIERES

HERMES

06250 MOUGINS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Abandon de compte courant avec clause de retour à meilleure fortune consenti par SONIFA 7 pour un montant de 600 803€.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Entre le 31 décembre 2019, date de clôture de l'exercice et la date d'arrêté des comptes, est survenue la crise sanitaire du COVID-19.

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

La situation dans le contexte épidémique actuel reste incertaine. Les filiales ressentent des effets relativement significatifs du COVID-19 sur leurs activités et elles prévoient une baisse importante de leurs chiffre d'Affaires sur l'exercice 2020 ; Il est difficile à jour de l'évaluer de manière précise.

Un prêt PGE a été accordé aux filiales : SNC HOTEL DE L'HIBISCUS, SNC HOTEL BASTIDE ROUGE et SNC HOTEL CASSINI.

Toutefois, la société a mis en place les mesures appropriées pour ses employés et pour répondre aux besoins de ses clients. Elle a notamment eu recours à des mesures de chômage partiel qui devraient être de longue durée, ainsi qu'à des prêts garantis par l'Etat.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	1 742 649		
Prêts, autres immobilisations financières	6 781 082		
TOTAL	8 523 731		
TOTAL GENERAL	8 523 731		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			1 742 649	1 742 649
Prêts, autres immobilisations financières			6 781 082	6 781 082
TOTAL			8 523 731	8 523 731
TOTAL GENERAL			8 523 731	8 523 731

Le montant porté au poste "autres immobilisations financières" est de 6 781 082 €

Il représente la valeur des fonds de commerce des participations détenues à 100 % apportés par la SAS SHNSE dans le cadre de la TUP du 22 novembre 2013.

Il est représentatif d'un ensemble d'hôtels dont la capacité globale est de 386 chambres.

Les chambres étant de natures similaires, il a été retenu pour répartir le montant précité, un montant unitaire de (6 781 082/386) qui est de 17 567.57 €

Le détail de cette plus value est le suivant :

ENTITES	Nombre de chambres	Montant total
SNC HOTEL HIBISCUS	79	1 387 706 €
SNC HOTEL CORNICHE VAROISE	68	1 194 624 €
SNC HOTEL BASTIDE ROUGE	129	2 266 272 €
SNC HOTEL CASSINI	110	1 932 480 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des amortissements

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	45 000	45 000	
Autres immobilisations financières	6 781 082	6 781 082	
Autres créances clients	115 481	115 481	
Personnel et comptes rattachés	3 000	3 000	
Impôts sur les bénéfices	39 236	39 236	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 466	2 466	
Groupe et associés	208 653	208 653	
Débiteurs divers	17 374	17 374	
TOTAL	7 212 292	7 212 292	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	17 710	17 710		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 973 628	166 262	307 367	1 500 000
Fournisseurs et comptes rattachés	15 392	15 392		
Personnel et comptes rattachés	20 299	20 299		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	53 490	53 490		
Taxe sur la valeur ajoutée	23 382	23 382		
Autres impôts taxes et assimilés	5 726	5 726		
Groupe et associés	3 083 455	3 083 455		
Autres dettes	18 092	18 092		
TOTAL	5 211 174	3 403 808	307 367	1 500 000
Emprunts remboursés en cours d'exercice	159 774			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	10.0000	325 500			325 500

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 160
Dettes fiscales et sociales	34 172
Total	42 332

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		645 803
MONTANT EN-COURS EMPRUNT	45 000	
CAUTION SOLIDAIRE DANS LE CADRE DU PRET DE 110 000 CONSENTI A LA SAS 402B		
ABANDON COMPTE COURANT AVEC CLAUSE DE RETOUR A MEILLEURE FORTUNE RECU PAR SONIFA 7	600 803	
Total (1)		645 803

Engagements reçus

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SONICE.HOTELS
06200 NICE

Page : 5

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50%											
- SARL LE NOAILLES	315 000	353 921	100.00	1 535 000	1 535 000	158 384		1 162 554	85 123		
- SNC HOTEL CASSINI	38 112	145 460	100.00	38 112	38 112			1 744 497	145 460	4 412	OPI9 SONICE
- SNC HOTEL BASTIDE ROUGE	38 112	87 720	100.00	38 112	38 112			1 560 658	87 720	87 719	OPI9 SONICE
- SNC HOTEL CORNICHE VAROISE	38 112	50 717	100.00	38 112	38 112			906 003	50 717	50 717	OPI9 SONICE
- SNC HOTEL DE L'HIBISCUS	38 112	171 600	100.00	38 112	38 112			1 604 991	171 600	171 600	OPI9 SONICE
- SAS 402B	20 000	109 456	51.00	10 200	10 200	45 000	56 100	653 747	68 311		
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Abandon de compte courant avec de clause		
- de retour à meilleure fortune consenti	600 803	7 718 000 00
- par SONIFA 7 pour un montant de 600 803€		
Total	600 803	



NOVANCES

EXPERTISE-COMPTABLE, AUDIT, CONSEIL

SO NICE HOTELS

Société par Actions Simplifiée au capital de 3 255 000 Euros
Siège social : 152, boulevard des Jardiniers – 06200 NICE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES (Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019)

A l'assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

Le 4 septembre 2020

NOVANCES-DAVID & ASSOCIES
Représentée par Jean-Pierre GIRAUD
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale
d'Aix-en-Provence

Société d'Expertise-Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de la région Marseille, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse
Société de commissariat aux Comptes membre de la Compagnie d'Aix-en-Provence – Bastia
Membre de NEXIA International – Membre de l'Association Technique ATH
SAS au capital de 62 500 € – RCS Nice B 326 354 099 – Siret 326 354 099 00078
NAF 6920Z – TVA FR B4 326 354 099



Immeuble Horizon – 455, Promenade des anglais – 06200 Nice
Tél. +33 (0) 493 828 090 – Fax +33 (0) 493 160 846

Immeuble Natura 1 – 1200, avenue du Docteur Maurice Donat – 06250 Mougins
Tél. +33 (0) 492 380 830 – Fax +33 (0) 492 281 316

www.novances.fr